

Le comportement des épargnants français

Philippe Crevel

Laurent Neumann

Philippe Crevel, nous avons commencé par un sondage sur les attentes des épargnants français, remontant les questions de sécurité, de liquidité et de rendement. Sont-ils rationnels ?



Directeur du Cercle de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance, Philippe Crevel est également l'économiste de Lorello Ecodata. De 2007 à 2014, il a été conseiller auprès de la direction générale de Generali, et secrétaire général du Cercle des épargnants de 2004 à 2014. En 2003, Philippe Crevel a été nommé conseiller auprès du ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées après avoir été conseiller auprès du président de la Caisse des dépôts et consignations en 2002. De 1991 à 1998, il a occupé les fonctions de conseiller pour les questions économiques, budgétaires et fiscales au sein d'un groupe parlementaire. En 1990, il a été nommé conseiller emploi auprès du président de la Confédération générale des cadres. De 1989 à 1990, il a occupé les fonctions de conseiller auprès du président du conseil général de l'Essonne. Philippe Crevel a également été chargé de mission en 1987 au cabinet du Premier ministre pour lequel il rédigeait des notes économiques.

Les épargnants français sont assez rationnels. L'épargne constitue un renoncement à la consommation, non pour financer l'économie réelle, mais pour gagner de l'argent. Des études prouvent que l'épargnant allemand ressemble à l'épargnant français, belge ou autrichien. L'épargnant d'Europe continentale ne souhaite prendre, en règle générale aucun risque. En Amérique ou en Angleterre, la tendance est autre car le vecteur de l'épargne, c'est le fonds de pension du fait de la faible couverture retraite. L'épargnant français adapte son comportement d'épargnant à des données macroéconomiques et financières. Il est assez réactif également à la fiscalité

Jusqu'en 2007, l'épargne logement a progressé. Elle a ensuite chuté, a été revue à la baisse, avec une fiscalisation à partir de douze ans. Puis, le rendement est devenu extrêmement attractif : 2,5 %. L'épargne logement a

battu son encours antérieur à 2007, avec plus de 250 milliards d'euros. Nous allons voir si les Français commencent à changer de comportement, avec un taux de rendement de 1,5 %.

L'épargnant aime l'assurance-vie car elle répond à ses attentes : sécurité, liquidité et rendement. Depuis vingt ans, ce produit réussit à combiner ces trois flèches. Le rendement réel du fonds euro cette année, de 2,25 %, est l'un des meilleurs observés ces dix dernières années, du fait de l'absence d'inflation, ce qui reste attractif.

Les unités de compte constituent un risque de perte de capital non négligeable. La collecte brute sur les unités de compte, pour l'assurance vie, a atteint 17 % cette année, voire 50 % pour la collecte nette. Le Français préfère prendre un rendement de 2,25 % sans perte de capital plutôt qu'un rendement de 4 ou 5 % avec

risques de perte de capital. Le livret A – 0,75 % net – est plutôt bien rémunéré. Il faut se rappeler que dans les années 80, le taux a atteint 8,5 %, mais avec un taux d'inflation de 13 %, soit une perte de cinq points.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les Français ont su se débarrasser de leurs SICAV monétaires qui un temps ont rapporté du plus de 10 % et qui aujourd'hui ont des taux négatifs. L'épargnant est ainsi bien plus agile et rationnel que certains veulent bien le prétendre.